Programme de Guinée
Immeuble CRS, Rue de la Brioche, Kaporo Cité (Kipé),
B.P. 128, Commune Ratoma, Conakry – Rep. de Guinée
Tel : +224-664202026 / 625250324 / 656442660
Email: GN_CountryRepresentative@global.crs.org | Website: www.crs.org

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CONCURRENTIEL PUBLIC

N° GUINEA BU_21_RFGS_93696 (GELS)

FOURNITURE DE GELS DE LA CAMPAGNE CPS 2021

AVRIL 2021

Table des Matières

INTRODUCTION **3**

SECTION I – AVIS D'APPEL D'OFFRES CONCURRENTIEL PUBLIC **4**

SECTION II – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES **5**

A. Dispositions générales et communications entre parties 5
1. Généralités *5*
2. Conditions à remplir pour prendre part au marché *6*
3. Sanctions pour violation de la charte d'éthique *6*
B. Préparation des offres 6
4. Langue de l'offre *6*
5. Documents constitutifs de l'offre *6*
6. Soumission *7*
7. Monnaie de l'offre *8*
8. Délai de validité des offres *8*
C. Présentation, signature et dépôt des offres 8
9. Cachetage et marquage des offres *8*
10. Date et heure limite de dépôt des offres *9*
D. Ouverture et évaluation des offres 9
11. Ouverture des soumissions *9*
12. Evaluation des offres *9*
13. Vérification de la qualification des candidats *11*
E. Attribution du marché 11
14. Attribution du marché *11*
15. Signature de l'Acte d'engagement *12*
16. Notification de l'attribution du Marché *12*
17. Information des candidats *12*
18. Recours *13*

SECTION III - DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES **14**

SECTION IV – MODELES ET FORMULAIRES **15**

A. Lettre de Soumission 15
B. Bordereau Descriptif Quantitatif 16
1. Formulaire de qualification 17
2. Acte d'engagement 18
3. Lettre d'engagement de date de livraison 19
4. Modèle d'engagement à respecter la Charte d'Ethique 20
5. Expreriences analogues et références 20

INTRODUCTION

Le Dossier d'Appel d'Offres décrit les fournitures et les services faisant l'objet du marché, fixe les procédures de l'appel d'offres et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après

(a) Section I - Avis d'appel d'offres public
(b) Section II - Instructions aux Candidats
(c) Section III - Données particulières de l'appel d'offres
(d) Section IV - Modèles de formulaires :

- Modèle de lettre de soumission ;
- Bordereau descriptif quantitatif ;
- Description technique des fournitures ou services ;
- Formulaire de qualification ;
- Modèle d'Acte d'engagement ;
- Modèle d'engagement à respecter la déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'éthique de Catholic Relief Services, Programme de Guinée.

Le Candidat devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

SECTION I – AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Fourniture de Gels de la campagne CPS 2021

Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée a reçu une subvention du Fonds Mondial pour le financement de la campagne de chimio-prévention du paludisme saisonnier en Guinée et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour effectuer les paiements pour la reprographie des outils de la campagne CPS, production des supports de communication et fourniture d'articles divers.

CRS invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs offres sous pli fermé pour **la fourniture de Gel Hydro alcoolique pour la campagne CPS 2021.**

Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont constituées d'un lot à réaliser dans un **délai maximum de 20 jours calendaires** après notification de l'adjudication.
Les prestataires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs articles, à raison d'une seule offre pour chaque article.
CRS se réserve le droit d'attribuer le contrat d'achat d'un article entre plusieurs prestataires en cas d'indisponibilité de la quantité demandée ou pour éviter un retard de livraison.

Les soumissionnaires intéressés à concourir et répondant aux critères de participation, peuvent obtenir des informations complémentaires et retirer le document d'appel d'offres dans les bureaux de CRS à l'adresse ci-dessous.

Les offres doivent être valides pendant une période de 90 jours après la date limite de dépôt des offres et tout soumissionnaire intéressé est invité à accompagner son offre des échantillons de **chaque article** qu'il propose.

Les offres doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 10 mai 2021** à **10H00 GMT** :

Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Parcelles 15-16 du lot 5, Quartier Kaporo cité, commune de Ratoma/Conakry

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Conakry, le 30 Avril 2021

CRS CATHOLIC RELIEF SERVICES
30 AVR. 2021
Approuvé / HoOps

SECTION II – INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

L'objet de cette section est de donner aux candidats les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par CRS Guinée. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Dispositions générales et communications entre parties

1. Généralités

1.1. Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la remise de son offre. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenu de les payer, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'Appel d'offres.

1.2. Jusqu'à deux (02) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut modifier les documents d'appel d'offres en publiant des additifs.

1.3. Tout additif publié fera partie intégrante des documents d'appel d'offres et sera communiqué par écrit à tous les soumissionnaires. Ce dernier accusera réception, par écrit, de chacun des additifs.

1.4. En cas d'additif, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée pourra reporter autant que nécessaire, la date limite de remise des offres afin de donner aux soumissionnaires suffisamment de temps pour préparer leurs offres.

1.5. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut dans des circonstances exceptionnelles et à sa seule discrétion, proroger la date limite de remise des offres en publiant un rectificatif dans les mêmes conditions que l'Avis d'Appel d'Offres. Les droits et obligations de CRS et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initialement arrêtée seront régis par la nouvelle date limite.

1.6. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée se réserve le droit de poursuivre ou d'annuler, la procédure d'appel d'offres, à tout moment avant l'attribution du marché, sans encourir de responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires. En cas d'annulation de la procédure de passation du marché, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée aura l'obligation d'informer tous les soumissionnaires par écrit de sa décision dans les quarante-huit (48) heures.

1.7. Pour toutes communications entre Catholic Relief Services (CRS, Programme de Guinée et les candidats, y compris les demandes d'éclaircissement ou d'informations complémentaires, les courriers électroniques doivent être envoyés au contact suivant :

bids.guinee@crs.org

1.8. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée répondra à toute demande d'éclaircissement reçue au moins deux (02) jours avant la date limite de remise des offres.

Une copie de la réponse de CRS Guinée sera adressée à chacun des candidats en rapport avec cet appel d'offres, indiquant la question posée mais sans mentionner son auteur.

2. Conditions à remplir pour prendre part au marché

2.1. Ne sont pas admises à concourir :

(a) Les personnes morales admises au régime de la liquidation des biens ;
(b) Les personnes physiques ou morales en état de redressement judiciaire sauf si elles justifient avoir été autorisées en justice à poursuivre leurs activités ;
(c) Les personnes physiques ou morales sous investigation ou frappées d'une mesure temporaire ou définitive d'interdiction d'obtenir des commandes financées par [le Fonds Mondial] ;
(d) Les entreprises affiliées aux consultants ayant contribué à préparer tout ou partie des dossiers d'appel d'offres ou de consultation.

2.2. La liste des pièces ci-dessous est requise pour qu'une offre soit admissible à l'évaluation technique :

(a) Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le siège social (RCCM) ;
(b) Des attestations de régularité de la situation fiscale (Quitus fiscal à jour au 31 décembre 2020 au moins) ;

3. Sanctions pour violation de la charte d'éthique

3.1. Catholic Relief Services, Programme de Guinée exige des candidats, et sous-traitants éventuels, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. Les candidats doivent fournir une déclaration attestant qu'ils ont pris connaissance de la déclaration d'absence de conflit d'intérêt et d'éthique de CRS Guinée et qu'ils s'engagent à la respecter scrupuleusement.

3.2. En cas de violations, CRS Guinée se réserve le droit d'annuler purement et simplement tout marché obtenu et d'engager des poursuites pénales devant les tribunaux compétents.

B. Préparation des offres

4. Langue de l'offre

4.1 L'ensemble des documents constitutifs de l'offre ainsi que les échanges de correspondances seront rédigés en français.

5. Documents constitutifs de l'offre

5.1 La soumission présentée par le candidat comprendra les documents suivants dûment remplis :

(a) La lettre de soumission, datée et signée **(à inclure dans l'offre financière)** ;

(b) Le bordereau descriptif quantitatif dûment rempli **(à inclure dans l'offre financière)** ;
(c) Les éléments de preuve tels qu'énumérés au point 2 démontrant que le soumissionnaire remplit intégralement les conditions de participation au présent appel d'offres et qu'il est qualifié pour exécuter le marché ou les marchés si son offre est acceptée ;
(d) Le projet d'Acte d'engagement, rempli, daté et signé ;
(e) Un engagement du Soumissionnaire attestant qu'il a pris connaissance et s'engage à respecter les dispositions la Déclaration d'absence de conflit d'intérêt, de Transparence et d'Ethique édictée par CRS.

6. Soumission

6.1 Toute offre reçue par CRS Guinée après la date limite de dépôt précisée dans l'avis d'appel d'offres sera rejetée sans être ouverte quel que soit le motif du retard.

6.2 Lors de la séance d'ouverture des plis, aucune offre ne sera admise séance tenante.

6.3 Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir présentée, sous réserve que CRS Guinée reçoive notification écrite de la modification ou du retrait au plus tard deux (02) jours avant la date limite de remise des offres.

6.4 La notification de modification ou de retrait de l'offre par le soumissionnaire sera rédigée, cachetée et marquée. Le retrait peut être également notifié par courrier électronique, mais devra dans ce cas être confirmé par une notification écrite dûment signée, et dont la date, ne sera pas postérieure à la date limite fixée pour la remise des offres.

6.5 Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite de remise des offres.

6.6 Le soumissionnaire remplira et signera la lettre de soumission comportant le prix total de l'offre hors taxes, livré à **Immeuble CRS, Rue de la Brioche Dorée, Parcelles 15-16 du lot 5, Quartier Kaporo cité, commune de Ratoma/Conakry**, en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.

6.7 Le soumissionnaire complètera le Bordereau descriptif quantitatif fourni dans la Section IV en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui sont réservées, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché pour le lot choisi.

6.8 Chaque candidat devra soumettre une seule offre par modèle ou type d'article. Toute offre contenant deux ou trois propositions du même article sera rejetée.

6.9 Le soumissionnaire remplira le formulaire de qualification attestant qu'il remplit les conditions de qualification requises en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.

6.10 Le soumissionnaire remplira et signera le projet d'Acte d'engagement fourni à la Section IV.

6.11 Le soumissionnaire fournira un engagement attestant qu'il a pris connaissance et s'engage à respecter les dispositions de la Charte de Transparence et d'Ethique, en remplissant le formulaire fourni à la Section IV.

6.12 Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, CRS Guinée peut, s'il le désire, demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous détail des prix unitaires. La demande d'éclaircissements et la réponse qui lui est apportée sont formulées par écrit, mais aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé.
Les soumissionnaires devront soumettre un courrier présentant leur entreprise et préciser le lot pour lequel ils postulent.

7. **Devise de l'offre**

7.1 Les prix seront libellés en Francs Guinéens (***GNF)***.

7.2 Une offre libellée dans une autre devise sera rejetée pour non-conformité.

8. Délai de validité des offres

8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'Avis d'appel d'offres.

8.2 Une offre dont la durée de validité sera plus courte sera rejetée comme étant non conforme.

8.3 Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration du délai initial de validité des offres, CRS Guinée peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité pour une durée additionnelle déterminée. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Le soumissionnaire qui accepte de proroger la durée de validité de son offre ne peut modifier son offre, mais doit proroger la durée de validité de la garantie de soumission en conséquence.

C. Présentation, signature et dépôt des offres

9. Cachetage et marquage des offres

9.1 Le soumissionnaire remettra son offre en un original et deux (2) copies.

9.2 Toute offre, sous peine de nullité, doit contenir dans une première grande enveloppe scellée portant la mention suivante :
« OFFRE POUR APPEL D'OFFRES Guinea BU_21_RFGS_93696 (GELS)
Fourniture de Kits covid de la campagne CPS 2021 – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »
et comportant deux autres enveloppes intérieures fermées plus petites contenant respectivement l'offre financière et l'offre technique. Ces deux enveloppes porteront respectivement les mentions :

- **« OFFRE FINANCIERE - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE »** et
- **« OFFRE TECHNIQUE – A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».**

La grande enveloppe :

(a) Sera adressée à la Représentante Résidente de Catholic Relief Service (CRS), Programme de Guinée à l'adresse indiquée dans l'Avis d'appel d'offres ;
(b) Portera le nom du projet, le titre et le numéro de l'appel d'offres, tels qu'indiqués dans l'Avis d'appel d'offres concurrentiel national ;
(c) Sous peine du rejet de l'offre, ne portera aucune mention susceptible d'identifier le soumissionnaire.

A. L'enveloppe contenant **l'offre technique** devra contenir les documents requis au **point 2.2** du présent dossier d'appel d'offres, **le formulaire de qualification** et la **lettre d'engagement de date de livraison, datée et signée,** L'acte d'engagement, daté et signe. (cf. modèles dans la **Section IV** du dossier d'appel d'offres).
B. L'enveloppe contenant **l'offre financière** contiendra les éléments suivants **(voir Section IV du dossier d'appel d'offres) :**

a) La lettre de soumission, datée et signée ;
b) Le bordereau descriptif quantitatif dûment rempli et paraphé pour le lot choisi ;
c) Le devis quantitatif.

9.2 Les enveloppes intérieures contenant l'offre financière et l'offre technique porteront le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à renvoyer l'offre en l'état au cas où elle est déclarée hors délais.

9.3 L'original de l'offre est paraphé et signé par la ou les personne(s) dûment habilitées à apposer leurs signatures au nom du soumissionnaire.

9.4 L'offre ne comportera aucune modification ni surcharge, à l'exception de celles destinées à corriger les erreurs du soumissionnaire auquel cas ces corrections seront paraphées par le ou les signataires de l'offre.

10. Date et heure limite de dépôt des offres

10.1 Les offres doivent être reçues à l'adresse spécifiée à la page 4 avant l'heure et la date indiquées dans l'Avis d'appel d'offres concurrentiel.

10.2 Toute offre reçue après la date limite précisée dans le présent avis d'appel d'offres sera rejetée sans être ouverte quel que soit le motif.

D. Ouverture et évaluation des offres

11. Ouverture des soumissions

11.1 Les soumissions seront ouvertes en présence d'un comité de sélection dédié à cet effet.

12. Evaluation des offres

12.1 Catholic Relief Service (CRS), Programme de Guinée procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :
(a) L'examen de la conformité des offres, notamment du point de vue des exigences administratives et légales, de la capacité technique et financière, ainsi que des délais et spécifications techniques ;

(b) La vérification arithmétique, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires.

12.1 La commission d'ouverture et d'évaluation vérifiera les offres techniques reconnues conformes pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles ; ensuite corrigera les erreurs de la façon suivante :

(a) Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
(b) Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que la commission n'estime qu'il s'agisse d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

12.2 Le montant figurant dans la soumission sera corrigé par la commission d'ouverture et d'évaluation, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs et, avec l'accord du soumissionnaire, ledit montant sera réputé engager le soumissionnaire. Si le soumissionnaire n'accepte la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée conformément aux dispositions du présent appel d'offres.

12.3 CRS Guinée procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

(a) L'examen de la conformité des offres, notamment du point de vue des exigences administratives et légales, de la capacité technique et financière, ainsi que des délais et spécifications techniques ;

(b) Toute offre qui ne sera pas conforme aux critères d'éligibilité administrative et légale sera rejetée (voir le paragraphe 2.2 du dossier d'appel d'offres).

(c) **L'évaluation de l'offre technique, notée sur une échelle de 100 points, porte sur la conformité aux documents requis au point 2.2 (10 points), le formulaire de qualification (5 points), la conformité des échantillons (20 points), le délai de livraison tel que stipulé par la lettre d'engagement de date de livraison (25 points), la capacité de préfinancement du fournisseur (20 points) et l'expérience du fournisseur (20 points) pour au moins 4 expériences/références pour le lot auquel le candidat a postulé.**

Pour le calcul de la note relative au délai de livraison, la note 25 est attribuée au soumissionnaire proposant la durée de livraison la plus courte. La notation des autres soumissionnaires pour ce critère est obtenue au prorata selon la formule ci-après (X et Y représentant respectivement le nombre de jours du délai de livraison le plus court et la note du soumissionnaire dont la notation est à calculer :

Note = (X/Y) * 25

NB : Pour satisfaire au critère expériences, le fournisseur devra fournir **des Bons de commandes/certificats de bonnes fin, une liste d'au moins quatre expériences dans un tableau indiquant la description de l'activité, le montant, la date de réalisation,**

l'organisation pour la quelle vous avez fait ce travail, les personnes contact et leurs adresses (voir page 24).

Pour être admis à l'évaluation financière, un candidat doit avoir un minimum de 60 points lors de l'évaluation technique.

(d) L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 100 points. Cette étape ne concerne que les offres ayant totalité un minimum de 60 points à l'issue de l'évaluation technique. L'évaluation des offres financières éligibles passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires comme précisé au point 12.2 b. La note 100 est attribuée à l'offre financière la moins disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après (X et Y représentant respectivement l'offre financière la moins disante et l'offre financière dont la notation est à calculer :

Note = (X/Y) *100

(e) Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de 0,6 et 0,4. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique x 0,6 + la note de l'évaluation financière x 0,4

(f) L'élaboration d'un classement des offres par ordre de rapport qualité prix décroissant.

13. Vérification de la qualification des candidats

13.1 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée déterminera si le soumissionnaire choisi pour avoir soumis l'offre conforme évaluée comme offrant le meilleur rapport qualité prix a la capacité d'exécuter le marché de façon satisfaisante selon les critères indiqués dans le formulaire de qualification.

13.2 Cette détermination tiendra compte des capacités financières, techniques et éventuellement de production du Soumissionnaire. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications du Candidat que celui-ci aura fournies en application de la Clause 6, et sur toute autre information que Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée jugera nécessaire et adéquate.

E. Attribution du marché

14. Attribution du marché

14.1 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et évaluée comme étant la mieux disante.

14.2 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée peut déclarer un appel d'offres infructueux lorsqu'il constate que :

(a) Il n'a reçu aucune offre ;
(b) Aucune des offres reçues n'est conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques prévues au dossier d'appel d'offres.
(c) Des irrégularités graves ont entaché le libre jeu de la concurrence ;
(d) Les montants des offres conformes dépassent largement les ressources financières allouées au titre du marché.

14.3 En cas de dépassement des ressources financières disponibles et sous réserve que les spécifications techniques prévues au DAO ne soient pas substantiellement modifiées, CRS Guinée pourra prendre l'initiative, avant la décision d'attribution, de discuter avec les soumissionnaires dont les offres ont été jugées conformes dans l'ordre croissant de classement des prix afin de réduire le montant de leurs offres en conséquence. Si aucun des soumissionnaires n'accepte de diminuer son prix en conséquence, l'appel d'offres sera déclaré infructueux.

14.4 Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée attribuera le marché au Candidat possédant les qualifications requises, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, et qu'elle est la mieux-disante.

15. **Signature du contrat**

Dans les soixante (60) jours suivant la date de réception des soumissions, Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée signera et datera le Marché et le renverra au soumissionnaire retenu pour enregistrement.

16.**Notification de l'attribution du Marché**

La signature de l'Acte d'engagement par le Candidat et Catholic Relief Services (CRS) Guinée constituera la formation du marché. Cet Acte d'engagement sera matérialisé par un bon de commande ou un contrat de fourniture d'articles divers, kits Covid19 et reprographie des outils de la campagne CPS 2021 sur la base des conditions de l'Avis public d'appel d'offres.
Aucune notification de sera envoyée aux soumissionnaires non retenus.

17.**Information des soumissionnaires**

17.1 Dès l'approbation de la proposition d'attribution, CRS Guinée informera par écrit les autres soumissionnaires de sa décision.

17.2 Tout soumissionnaire ayant présenté une offre infructueuse pourra demander par écrit à Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée une explication quant aux motifs pour lesquels son offre n'a pas été retenue. Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée répondra par écrit au Candidat dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande.

18.**Recours**

18.1 Tout candidat est habilité à saisir CRS Guinée d'un recours gracieux par une notification écrite indiquant les références de la procédure de passation du marché et exposant les motifs de sa réclamation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre récépissé. Ce recours peut porter sur la décision d'attribuer ou de ne pas attribuer le marché, les conditions de publication des avis, les règles relatives à la participation des candidats et aux capacités et garanties exigées, le mode de passation et la procédure de sélection retenue, la conformité des documents d'appel d'offres à la réglementation, les spécifications techniques retenues, et les critères d'évaluation. La plainte doit invoquer un motif de manquement aux termes et conditions de l'appel d'offres. Il doit être exercé dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, de l'avis d'appel d'offres ou de la communication du dossier d'appel d'offres.

18.2 Catholic Relief Services, Programme de Guinée est tenue de répondre à cette réclamation dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

SECTION III - DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES

La Guinée a bénéficié d'une subvention du Fonds mondial pour la période de 2021-2023 sous le nouveau modèle de financement pour la poursuite et la consolidation des activités de la subvention 2018-2020.
CRS a été sélectionné comme récipiendaire principal pour la composante paludisme et travaille étroitement avec le Ministère de la Santé et ses services techniques. Le principe de la continuation de programme est de renforcer les mêmes interventions stratégiques que celles de la subvention passée, avec essentiellement les mêmes buts et objectifs stratégiques. Au titre de ces activités stratégiques figure en bonne place la chimio-prévention du paludisme saisonnier dans cinq districts sanitaires de la Guinée. Dans cette optique, il est prévu la production des matériels de communication et la fourniture d'articles divers qui seront utilisés par l'ensemble des structures de santé de la zone d'intervention.

Objectif de l'appel d'offres :

L'objectif du présent avis d'appel d'offres est de sélectionner un ou plusieurs fournisseurs qui assureront la confection et/ou la fourniture des articles listés plus bas, à mettre à la disposition des formations et entités sanitaires sur la zone d'intervention en prélude à la campagne CPS 2021.

SECTION IV – MODELES ET FORMULAIRES

A. Lettre de Soumission

Date : _____

Avis d'appel d'offres N° : Guinea BU_21_RFGS_93696 (GELS)

A : **Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée**

Madame la Représentante Résidente,

Après avoir examiné le Dossier d'Appel d'Offres dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, ---------- offrons de fournir et de livrer les **gels Hydro alcoolique de la campagne CPS 2021.**
Conformément à l'Avis d'appel d'offres et pour la somme de [***prix total de l'offre en chiffres et en lettres***] ou autres montants énumérés au Bordereau descriptif et quantitatif ci-joint et qui fait partie intégrante de la présente soumission.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau descriptif quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans l'avis d'appel d'offres ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Fait à _____, le _____ jour de _____ 20_____.

_____ _____

[Signature] *[Titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

B. Bordereau Descriptif Quantitatif

Lot 1 : Gel Hydro alcoolique

N°	Description	Spécifications	Unité	Quantité	Prix Unitaire DAP, hors TVA	Prix total DAP, hors TVA	**Quantité disponible en stock**
1	**Gel Hydro alcoolique, 70% d'alcool**	Gel Hydro alcoolique, 70% d'alcool, Bactigel, tube de 500ml (En cas d'insuffisance de stock du Bactigel 500ml, soumettre une offre pour le Pharmaderm 475 ml)	Pièce	27 253			

1. Formulaire de qualification

A remplir par le Candidat sur du papier à en-tête du soumissionnaire.

Nous soussignés, certifions que les documents ci-dessous fournis sont exacts et attestent que nous remplissons les conditions de qualification requises pour exécuter le marché, objet du présent appel d'offres N° **Guinea BU_21_RFGS_93696 (GELS)** à savoir :

(a) Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique, le lieu d'enregistrement et le siège social ;
(b) Des attestations de régularité de la situation fiscale et sociale ;
(c) En plus des critères cités ci-dessus, les soumissionnaires doivent être en règle vis-à-vis de l'Administration (attestation de situation fiscale (ASF) et législation du travail).
(d) Références de marchés similaires obtenus les cinq dernières années, appuyées par des attestations de bonne fin.
(e) Tout autre point décrit dans la section 2 point 2 et 5

Fait à _____, le _____ jour de _____ 20_____.

_____ _____

[Signature] [Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

2. Acte d'engagement

Aux termes de l'appel d'offres **N° Guinea BU_21_RFGS_93696 (GELS)** intervenue le 30 avril 2021 entre Catholic Relief Services (CRS), Programme de Guinée] (ci-après désignée comme « CRS » d'une part et [**nom et adresse complète du Candidat]** (ci-après désigné comme « l'Attributaire » d'autre part :

ATTENDU que CRS désire que certaines fournitures soient livrées et certains services assurés par l'Attributaire, c'est-à-dire **la fourniture de de Gel Hydro alcoolique de la campagne CPS 2021** et a accepté une offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures et/ou la prestation de ces services pour un montant égal à **[prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, hors taxes]** (ci-après désigné comme le « Prix du marché »).

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :

   (a) la soumission de l'Attributaire ;
   (b) Le Bordereau descriptif quantitatif ;
   (c) La description technique des Fournitures ou Services

2. En contrepartie des règlements à effectuer par CRS au profit de l'Attributaire, comme indiqué ci-après, l'Attributaire convient de livrer les fournitures, de réaliser les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent Marché.

3. CRS convient de son côté de payer à l'Attributaire, au titre des fournitures et services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :

   100% après livraison complète.

   Le paiement se fera dans les **trente (30) jours** suivant la livraison des biens et la fourniture de la facture finale avec copie originale du bon de commande.
   Le paiement sera fait par virement bancaire sur le compte de la compagnie soumissionnaire.

   En cas de retard de livraison, **une pénalité** sera appliquée par jour calendaire de retard. Le montant de cette pénalité est fixé à 1/2000ème du montant du contrat par jour ouvrable de retard sans pouvoir dépasser cumulativement 5% du prix de marché.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à _____ le _____ (pour CRS)

Signé, Fait à _____ le _____ (pour l'Attributaire)

3. Lettre d'engagement de date de livraison

A remplir par le Candidat sur du papier à en-tête du soumissionnaire

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance des spécifications des prestations, objet du présent appel d'offres N° **Guinea BU_21_RFGS_93696 (GELS)** du 30 avril 2021 à savoir **la fourniture de Gel Hydro alcoolique de la campagne CPS 2021**

et nous engageons fermement, si notre offre est retenue, de livrer intégralement les articles dans un délai maximum de : .....

Fait à _____, le _____ jour de _____ 20_____.

_____ _____

[Signature] *[Titre]*

4. Modèle d'engagement à respecter la Charte d'Ethique

A faire sur du papier à en-tête du soumissionnaire

Date :

Catholic Relief Services (CRS),
Programme de Guinée

Je, soussigné(e), Mr ou Mme : _____

Agissant en qualité de : _____

Représentant l'entreprise : (raison sociale, adresse et NIF) _____

_____

Déclare sur l'honneur que ladite entreprise et/ou ses employé(e)s et sous-traitant(s) :

a. ne sont pas liés par aucun conflit d'intérêts potentiel dans le cadre de perspectives de relations d'affaires futures avec CRS Guinée. Un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs ;

b. feront connaître sans délai à CRS Guinée, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;

c. n'ont pas fait, et s'engagent à ne pas faire d'offres, de quelque nature que ce soit, dont un avantage pourrait être tiré pour toute fourniture de biens et de services à CRS Guinée;

d. s'engage à ne pas consentir, rechercher, chercher à obtenir des avantages financiers ou autres, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée à l'attribution de marchés proposés par CRS Guinée.

CRS Guinée se réserve le droit de vérifier ces informations. Toute situation de conflit d'intérêt entraînera le retrait immédiat de la liste des fournisseurs/prestataires agréés de CRS Guinée.

Date:_____

_____

Signature du représentant légal de l'entreprise

Cachet

CODE DE BONNE CONDUITE DES FOURNISSEURS / PRESTATAIRES DE SERVICES

Catholic Relief Services (CRS) s'est engagé à respecter les principes de l'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles applicables afin d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales et pertinentes / autrement applicables et adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils mettent en œuvre ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants, comme inspiré par l'initiative Global Compact (https://www.unglobalcompact.org/), les Principes directeurs des Nations Unies et les droits de l'homme (https://www.unglobalcompact.org/library/2), la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail (https://www.ilo.org/declaration/lang--fr/index.htm), le code de base ETI (https://www.ethicaltrade.org/sites/default/files/shared_resources/ETI%20Base%20Code%20%28English%29.pdf) et les politiques, procédures et normes applicables de CRS (https://www.crs.org/about/compliance).

1) SOCIAL

- ✓ Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.1 Toute activité sexuelle avec un enfant, définie comme une personne de moins de 18 ans, est considérée comme un abus sexuel quel que soit l'âge local de consentement.
- ✓ Avoir des mécanismes en place pour prévenir, traiter et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes.
- ✓ Soutenir la protection des droits de l'homme internationalement proclamés et interdire le travail forcé, obligé et involontaire et le travail des enfants.
- ✓ Ne recrutez ni n'employez d'enfants de moins de 15 ans. Ne recrutez pas et n'employez pas d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux qui sont mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfèrent avec la scolarité.
- ✓ Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- ✓ Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et des pratiques potentiellement illégales de la direction ou des employés.
- ✓ S'engager à protéger les journalistes ou les dénonciateurs contre les représailles.

- ✓ Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective tels que définis dans les lois applicables.
- ✓ Veiller à ce que les salaires et les heures de travail soient conformes aux normes juridiques nationales.

2) GOUVERNANCE

- ✓ Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois antitrust, les contrôles commerciaux et les régimes de sanctions.
- ✓ Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations d'affaires.
- ✓ Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- ✓ Interdire les cadeaux à des agents publics ou privés qui visent à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- ✓ Respectez la vie privée et les informations confidentielles de tous vos employés et partenaires commerciaux, et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.
- ✓ Mettre en place des normes de protection et de gestion des données qui concernent la collecte, la sauvegarde, l'assainissement et l'élimination des données. Le propriétaire des données est au courant des conditions et des conditions de fourniture des données et donne son consentement conformément aux valeurs et principes des données responsables de CRS.
- ✓ Mettre en œuvre une politique et une procédure de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent le respect des lois, réglementations et normes applicables.

Reportez-vous aux pages 6 et 7 de la politique de CRS sur la sauvegarde pour plus de détails sur les pratiques d'exploitation interdites, y compris la fourniture de services sexuels commerciaux, les pratiques d'emploi et les relations avec les bénéficiaires qui sont abusives ou abusives.

3) ENVIRONNEMENT

- ✓ Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- ✓ Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et la mise au rebut sûrs et respectueux de l'environnement de vos produits.
- ✓ S'assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits satisfont aux exigences applicables.
- ✓ Protégez la vie et la santé de vos employés et voisins, ainsi que le grand public contre les dangers inhérents à vos processus et produits.
- ✓ Utiliser les ressources efficacement, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets, ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

Étant donné que CRS est bénéficiaire de nombreuses subventions ou contrats fournis par des donateurs gouvernementaux, publics et privés, tous les fournisseurs et prestataires de services sont informés par la présente que d'autres mesures de conformité spécifiques aux donateurs peuvent être incluses dans l'instrument juridique par lequel les biens ou services sont achetés.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou des évaluations de diligence raisonnable pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrite ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, CRS vous oblige à signaler par l'un des canaux suivants:

- Au Management de CRS
- Site de dénonciation de CRS: http://bit.ly/crshotline
- Courriel: alert@crs.org
- Téléphone/Skype: 1-866-295-2632
- Courriel: (marquez «Confidentiel»)

  Attention: General Counsel
  Catholic Services de secours
  228 W. Lexington Street
  Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en vous conformant à votre propre code de conduite ou aux politiques d'entreprise qui englobent ces normes.

En acceptant les affaires de CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez implicitement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

5. Expériences analogues et références

Dans ce tableau, veuillez confirmer votre expérience au cours des cinq (*5*) dernières années. Listez les années considérées pour des contrats analogues. Veuillez remplir et joindre ce tableau au dossier de l'appel d'offres, en même temps que les attestations de bonne exécution et/ou les contrats pour les contrats en cours :

N° et date du contrat	Adresse complète du client et les noms, no tel et adresse électronique du gestionnaire des contrats/personne contact	Description du service requis commandé et ville/pays de la prestation	Valeur de la commande/ contrat (en GNF)	Date de fin de la prestation des services		Indications des raisons d'un retard dans la fin de la prestation ou la livraison, s'il y en a eu	Les services fournis ont-ils satisfait le client ?
				Date début du contrat	Date fin de contrat		

À joindre : pièces justificatives (attestation du client) démontrant la bonne exécution des commandes mentionnées ci-dessus.

NB : CRS se réserve le droit de contacter les références, sans en informer les soumissionnaires.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A JOINDRE DANS CETTE OFFRE (A cocher)

No	Nom du document	Page dans le DAO	Inclus ? Oui/Non
1	Copie du RRCM	6	
2	Quitus fiscal à jour au 31 décembre 2020 (au moins)	6	
3	Courrier précisant le lot pour lequel le soumissionnaire postule	8	
4	Lettre de Soumission	15	
5	Bordereau Descriptif Quantitatif	16	
6	Formulaire de qualification	17	
7	Acte d'engagement	18	
8	Lettre d'engagement de date de livraison	19	
9	Lettre d'engagement à respecter la Charte d'Ethique	20	
10	Echantillon de chaque article proposé	4	
11	Références	21	